

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 27 avril 2010 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer et M. Normand Chalifoux, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., ainsi que Mme Lucie Ouellette, MM. Michel Arcand et Stéphane Racine, commissaires.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Le secrétaire général, M. Jonathan Desjardins Mallette, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-100427-2275

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend le sujet suivant :

3. Services alimentaires : majoration des prix sur les repas complets 2010-2011;

Adopté

SERVICES ALIMENTAIRES : MAJORATION DES PRIX SUR LES REPAS COMPLETS 2010-2011

Résolution n^o CE-100427-2276

ATTENDU l'article 7.3 de la politique sur les services alimentaires (RM-10) et la clause 10.4 des contrats de service de cantine, stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums des repas offerts dans les écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'importance de promouvoir une saine alimentation, en favorisant les repas complets à prix modiques et constitués d'aliments de qualité supérieure;

ATTENDU nos discussions avec nos principaux concessionnaires et traiteurs qui suggèrent une augmentation des prix maximums des repas complets de cantine pour 2010-2011;

ATTENDU les discussions avec les responsables des écoles secondaires de la CSSMI (cafétérias autogérées à l'école secondaire d'Oka, l'école secondaire des Patriotes et la Polyvalente Deux-Montagnes) qui nous suggèrent également cette augmentation des prix maximums des repas complets de cantine pour 2010-2011;

ATTENDU que les prix des repas complets de trois, quatre et cinq articles fixés pour l'année 2008-2009 n'ont pas été ajustés depuis;

ATTENDU l'augmentation de l'indice des prix à la consommation - aliments (principalement des produits de boulangerie, des produits céréaliers et des légumes) en 2008 et 2009;

ATTENDU que l'ajustement des prix l'an dernier autorisé par le comité exécutif en date du 9 juin 2009 (rés. n° CE-090609-2195) ne portait que sur certains produits complémentaires;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE MAJORER les prix maximums des repas complets dans les cantines scolaires pour l'année 2010-2011, à savoir :

- 4,65 \$ pour trois articles dans les écoles primaires;
- 4,85 \$ pour quatre articles dans les écoles primaires;
- 4,95 \$ pour cinq articles dans les trois écoles secondaires dont la cafétéria est autogérée par l'école (Polyvalente Deux-Montagnes, école secondaire d'Oka et école secondaire des Patriotes);
- 4,95 \$ pour cinq articles dans les autres écoles secondaires.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-100427-2277

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 20.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général